



Annexes

Département Jazz et Musiques improvisées

Pierre DAYRAUD

(responsable du département – batterie jazz)

Mathieu SAMANI

(saxophone jazz)

Laurent CARLE

(piano jazz – culture musicale)

PRÉSENTATION

Ce cursus s'adresse à tous les instrumentistes et chanteurs qui souhaitent entreprendre une pratique approfondie des esthétiques musicales utilisant l'improvisation et les codes qui en découlent (jazz, musiques improvisées)

L'accès au cursus jazz, quelque soit le cycle, se fait par tests d'entrée en début d'année scolaire.

Responsable pédagogique :

Pierre DAYRAUD : 2^{ème} et 3^{ème} cycle, batterie jazz

Enseignants :

Mathieu SAMANI : 1^{er}, 2^{ème} cycle, saxophone jazz, DPAM, FM 1^{er} cycle

Laurent CARLE : Formation Musicale jazz 2^{ème} et 3^{ème} cycles, piano jazz, écriture et arrangement

Pierre-Olivier POUZET : percussions (claviers)

Jean-Michel HEQUET : basse (initiation), contrebasse

Trois axes de travail sont privilégiés :

1 – la culture musicale

Développer sa culture, son esprit d'analyse, sa curiosité pour aider à l'épanouissement et à l'autonomie.

2 – le rythme

Le rythme est une priorité indispensable dans ces musiques car il amène plus de liberté dans l'exécution, l'expression, la compréhension. Le travail sur les cycles (4, 8, 12 ou 16 mesures) aboutit à une meilleure stabilité du tempo, une meilleure compréhension de l'espace, un meilleur rendu du son.

3 – l'oralité, le chant, la transmission orale

Entendre et reproduire par la voix puis par l'instrument. Savoir jouer ce que l'on chante, chanter ce que l'on joue.

1^{er} CYCLE

durée : 1 à 3 ans

CONTENUS :

MODULE 1 : ATELIER DE PRATIQUE COLLECTIVE (1h30 hebdomadaire)

Création d'un répertoire associé aux notions fondamentales et sur des esthétiques mêlant : jazz, funk, rhythm'blues, groove, musiques du monde...

MODULE 2 : COURS D'INSTRUMENT (30 min. hebdomadaires)

Travail sur la posture, les fondamentaux techniques associés aux esthétiques du jazz.

MODULE 3 : FORMATION MUSICALE JAZZ (45 min. hebdomadaires)

Apprentissage de la grammaire de base (gammes majeures, mineures, blues, pentatoniques, accords, modes) ; apprentissage oral de mélodies et grilles simples ; transposition et lecture.

MODULE 4 : CULTURE RYTHMIQUE EN TUTTI (3h, 1fois par mois)

Apprentissage oral de différentes formes rythmiques de manière collective en utilisant le chant, les petites percussions et son instrument.

OBJECTIFS :

Approcher les éléments fondamentaux du jazz, les différents styles et modes de jeu, savoir reproduire à l'oreille des mélodies simples.

ÉVALUATION DE FIN DE CYCLE :

Contrôle continu et audition de fin d'année devant un jury interne. L'admission en cycle II se fait avec au minimum la mention Assez bien avec encouragements dans tous les modules.

2^{ème} CYCLE

durée : 2 à 4 ans

CONTENUS :

MODULE 1 : ATELIER DE PRATIQUE COLLECTIVE (1h30 hebdomadaire)

Approfondissement du 1^{er} cycle, en mettant l'accent sur les répertoires du jazz d'hier et aujourd'hui, les compositions personnelles et la culture musicale.

MODULE 2 : COURS D'INSTRUMENT (30 min. hebdomadaires)

Diversification des répertoires, des modes de jeu, développement d'une certaine autonomie dans le travail personnel.

MODULE 3 : FORMATION MUSICALE JAZZ (1h hebdomadaire)

L'accent est mis sur l'harmonie (lecture de grille orale et écrite, renversements), les relevés, la lecture à l'instrument et la finalisation des compositions personnelles.

MODULE 4 : CULTURE RYTHMIQUE EN TUTTI (3h, 1 fois par mois)

Commun avec le 1^{er} cycle

OBJECTIFS :

Bonne maîtrise instrumentale ou vocale, autonomie dans le travail et les choix musicaux.

ÉVALUATION DE FIN DE CYCLE :

Devant jury interne :

- 1) jouer sans partition un standard tiré au sort dans une liste de 10 ;
- 2) jouer un morceau libre au choix de l'élève avec les musiciens de son choix ;
- 3) déchiffrage individuel sur partition avec 15 minutes de préparation

L'admission en cycle III se fait avec minimum la mention Bien.

NOTE IMPORTANTE :

L'accès au cursus de jazz et musiques improvisées correspond à un choix de l'élève. Il ne peut pas suivre parallèlement le cursus instrumental classique. Cependant il reste possible de suivre certains cours instrumentaux classiques, dans la mesure où cela n'empêche pas de suivre tous les modules du cursus jazz.

3^{ème} CYCLE

durée: 2 ans maximum

Cursus de pratique amateur (en vue de l'obtention du CEM)

CONTENUS:

MODULE 1: ATELIER DE PRATIQUE COLLECTIVE (1h30 hebdomadaire)

Approfondissement du 2ème cycle, montage de répertoire du jazz d'hier et d'aujourd'hui, compositions, démarquages, arrangements.

MODULE 2: COURS D'INSTRUMENT (30 min. hebdomadaires)

Approfondissement du 2ème cycle: diversification des modes de jeu, des répertoires, autonomie, aisance instrumentale.

MODULE 3: FORMATION MUSICALE JAZZ (1h hebdomadaire)

Approfondissement du 2ème cycle. Relevés écrits, affinement des connaissances harmoniques, déchiffrage instrumental.

OBJECTIFS:

- Bonne maîtrise instrumentale ou vocale, en vue d'une pratique amateur de bon niveau.
- Capacité à mettre en oeuvre en autonomie un projet scénique avec des musiciens amateurs et d'en conduire la réalisation dans ses différentes étapes.

ÉVALUATION DE FIN DE CYCLE:

- 1) UE de projet personnel CEM: mise en oeuvre d'un projet scénique, mettant en valeur l'autonomie à l'instrument, la créativité et les qualités de « leader » de l'élève. Ce projet devra durer 10-15 minutes et pourra faire appel à d'autres types d'expressions artistiques (danse, vidéo, théâtre etc.)
- 2) UE d'instrument: exécution d'un morceau libre, exécution d'un standard tiré au sort dans une liste travaillée durant l'année
- 3) Déchiffrage collectif avec 15 minutes de préparation

L' UE d'instrument et le déchiffrage pourront être validés la première année de scolarité.

Cursus pré-professionnel (en vue de l'obtention du DEM)

L'accès à ce cursus se fait sur examen d'entrée en septembre (jury interne) :

- 1) morceau libre présenté par le candidat avec les musiciens de son choix (3 min. maxi)
- 2) jouer un standard tiré au sort dans une liste donnée à l'avance (le jouer avec les professeurs du cursus)
- 3) déchiffrage individuel pour évaluer les capacités de lecture et les connaissances harmoniques du candidat.

1) CYCLE PRE-SPÉCIALISÉ (2 ans maximum)

CONTENUS :

Le contenu par modules est le même que pour le 3^{ème} cycle CEM, sauf pour le cours d'instrument qui passe à 45 min. hebdomadaires et le cours de Formation musicale qui passe à 1h30 hebdomadaire.

L'accent est mis sur l'aisance instrumentale, voire une certaine virtuosité, l'autonomie, la maîtrise des différents styles d'hier et aujourd'hui. Les initiatives des élèves sont la priorité (montages de groupes, compositions et projets divers)

2) CYCLE SPÉCIALISÉ (1 an renouvelable 1 fois)

EVALUATION POUR ENTREE EN CYCLE SPÉCIALISÉ :

Devant un jury extérieur :

- 1) morceau au choix de l'élève avec les musiciens de son choix (5-6 min.) ;
- 2) jouer sans partition un standard tiré au sort sur une liste de 5 ;
- 3) déchiffrage collectif sur partition avec préparation de 15 min.

CONTENUS:

Mêmes modules que pour le cycle pré-spécialisé.

DEM : Diplôme d'Etudes Musicales, délivré après obtention de 5 Unités d'enseignement (UE):

- 1- **Projet personnel/concert** : UE régionalisée
- 2- **Instrument**: UE régionalisée: 1 standard tiré au sort dans une liste de 10 standards d'hier et d'aujourd'hui travaillés durant l'année
- 3- **Culture musicale**: commentaire d'écoute et exposé
- 4- **Formation musicale**: relevé écrit et déchiffrage collectif (15 min. de préparation)
- 5- **Instrument complémentaire**

Les UE 1- et 2- s'obtiennent devant un jury national et régional.

Les UE 3-, 4- et 5- s'obtiennent devant un jury interne.

Il est possible de valider les UE 3-, 4- et 5- en étant encore en cycle pré-spécialisé.

POUR LE 3^{ème} CYCLE

- Stages instrumentaux ou vocaux à Marciac : stage suivi d'une masterclass avec une personnalité internationale du jazz.

- Participation au festival «off » de Marciac durant l'été

- Stages organisés au sein du Conservatoire dirigés par une personnalité influente du jazz (Serge Lazarévitch, Guillaume de Chassy...) et donnant lieu à un concert

ÉLÈVES HORS CURSUS DIPLÔMANT

Pour les DPAM (Adultes amateurs), il est possible de les accueillir au sein d'ateliers de pratique collective jazz, dans la mesure des places disponibles et après audition vers le 15 septembre.

Par ailleurs, des offres de divers ateliers basés sur l'improvisation sont proposées :

- Ateliers jazz pour les élèves CHAM 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème} (Mathieu SAMANI)
- Atelier d'initiation au jazz : à l'intention des élèves du cursus classique souhaitant s'initier au jazz (Laurent CARLE)
- Atelier de structures Baschet (Corinne PROVOST)
- Atelier d'improvisation libre (Pierre-Olivier POUZET)